



**Présidence wallonne 2015-2016**

**Déclaration commune  
XVe Sommet de la Grande Région**

*Arlon, le 20 décembre 2016*

*« La créativité est contagieuse, faites la tourner »*

*Albert Einstein*



<b>I. Préambule.....</b>	<b>4</b>
Vers un développement intelligent du territoire .....	6
Un XVe Sommet placé sous le signe de l'innovation et de la créativité .....	7
<i>Education créative et formation tout au long de la vie.....</i>	7
<i>Entreprises et innovation.....</i>	8
<i>Innovation territoriale : développement durable et endogène des territoires.....</i>	8
<i>Vers une Grande Région connectée et plus citoyenne.....</i>	9
<i>La Grande Région en Europe.....</i>	10
<b>II. Bilan et perspectives de la coopération .....</b>	<b>11</b>
Mobilité et développement territorial.....	12
<i>Mobilité.....</i>	12
<i>Développement territorial .....</i>	13
<i>Données géographiques transfrontalières .....</i>	14
Education et formation tout au long de la vie .....	15
<i>Education et jeunesse .....</i>	15
<i>Marché du travail et formation professionnelle .....</i>	17
<i>Coopération universitaire .....</i>	18
Economie et compétitivité .....	21
<i>Actions de clustering.....</i>	21
<i>Promotion internationale des entreprises .....</i>	22
<i>Economie agricole et sylvicole .....</i>	22
Société, citoyenneté et sécurité .....	23
<i>Société et citoyenneté .....</i>	23
<i>Sécurité et prévention.....</i>	24
<i>Santé et questions sociales .....</i>	25

Tourisme et culture.....	26
<i>Tourisme</i> .....	26
<i>Culture</i> .....	27
Environnement et durabilité.....	28
<i>Informer et sensibiliser</i> .....	28
<i>Exploiter de manière raisonnée et valoriser</i> .....	29
<i>Infléchir la transition énergétique et l'innovation</i> .....	30
Outils transversaux : supports innovants et adaptés à une coopération transversale efficace.....	32
<i>Système d'information géographique Grande Région (SIG-GR)</i> .....	32
<i>Réseau des offices statistiques de la Grande Région</i> .....	32
<i>Observatoire Interrégional de l'Emploi (OIE)</i> .....	33
<b>III. Les organes consultatifs du Sommet.....</b>	<b>35</b>
Le Comité économique et social de la Grande Région (CESGR).....	36
Le Conseil Parlementaire Interrégional (CPI).....	36
<b>IV. Un XVIe Sommet de la Grande Région au cœur des préoccupations citoyennes</b>	<b>38</b>
<b>V. Annexes .....</b>	<b>43</b>

# I. Préambule

Les membres du Sommet –

- le Premier ministre du Grand-Duché de Luxembourg, **M. Xavier Bettel**,
- la Ministre de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région du Grand-Duché de Luxembourg, **Mme Corinne Cahen**,
- la Ministre-Présidente du Land de Rhénanie-Palatinat, **Mme Malu Dreyer**,
- la Ministre-Présidente du Land de Sarre, **Mme Annegret Kramp-Karrenbauer**,
- le Ministre des Finances et des Affaires Européennes du Land de Sarre, **M. Stephan Toscani**,
- le Préfet de la Région Grand Est, **M. Stéphane Fratacci**,
- le Président du Conseil régional de la Région Grand Est, **M. Philippe Richert**,
- le Président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, **M. Mathieu Klein**,
- le Président du Conseil départemental de la Moselle, **M. Patrick Weiten**,
- le Président du Conseil départemental de la Meuse, en tant qu'observateur, **M. Claude Léonard**,
- le Président du Conseil départemental des Vosges, en tant qu'observateur, **M. François Vannson**,

Sous la présidence –

- du Ministre-Président de la Wallonie, **M. Paul Magnette**,
- du Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme, des Aéroports, délégué à la représentation à la Grande Région, **M. René Collin**,
- du Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, **M. Rudy Demotte**,
- du Ministre-Président de la Communauté germanophone de Belgique, **M. Oliver Paasch**,

En présence –

- du Président du Conseil économique et social de la Grande Région, **M. Philippe Ledent**,
- du Président du Conseil Parlementaire Interrégional, **M. André Antoine**,
- de l'ensemble des groupes de travail et réseaux du Sommet de la Grande Région,

Se sont réunis le 20 décembre 2016 à Arlon pour le XV<sup>e</sup> Sommet de la Grande Région.

Les membres du Sommet de la Grande Région se réjouissent d'accueillir en leur sein les représentants de la nouvelle Région Grand Est issue de la fusion des régions Lorraine, Champagne-Ardenne et Alsace. Si cette réforme est sans incidence directe sur le territoire de coopération de la Grande Région, le Sommet reste attentif aux opportunités nouvelles qui pourraient s'en dégager.

L'ensemble des partenaires aujourd'hui réunis adoptent dans le cadre des compétences respectives qu'ils exercent, la Déclaration commune suivante :

La présidence du XVe Sommet s'est inscrite dans la continuité des présidences précédentes tout en ayant le souci d'innover dans les contenus, les méthodes et de rapprocher davantage les citoyens de la Grande Région. Sur la base des avancées de la XVe présidence du Sommet, le Sommet souhaite approfondir davantage sa coopération, aboutir à des actions toujours plus concrètes, communiquer plus largement sur ses activités et favoriser ainsi le vivre-ensemble de ses citoyens.

La Grande Région, marquée par les attentats qui ont secoués l'Europe et la menace terroriste persistante maintient plus que jamais sa détermination à coopérer vers une plus grande intégration des politiques régionales et locales. Le Sommet met en garde contre les risques liés à la fermeture des frontières intérieures et la remise en cause du principe de libre circulation acté dans les accords de Schengen. Il est convaincu que les crises actuelles en Europe appellent une réponse commune et ne doivent pas réveiller les logiques nationales.

A l'heure des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, la Grande Région, espace frontalier emblématique de l'Europe, incarne plus que jamais un symbole de paix et de fraternité entre les hommes. Réuni à Verdun le 11 novembre 2016, 100 ans après la tristement célèbre bataille, le Sommet de la Grande Région a rendu hommage aux soldats et civils français et allemands, victimes d'un des conflits les plus sanglants de l'histoire de l'Europe et de notre histoire commune. Le Sommet rappelle alors l'importance de l'intégration européenne qui a suivi la Seconde guerre mondiale et qui a mis fin aux conflits armés en Europe. Il appelle à poursuivre la construction de l'Europe, parce qu'en plus d'être un espace économique commun, elle est un espace de solidarité, de dialogue, de coopération, de projets partagés, et donc un espace de paix. L'Europe est confrontée à un défi important : celui de retrouver la confiance des peuples et l'adhésion de ses citoyens. Le Sommet est convaincu que par sa place centrale dans l'histoire européenne, la Grande Région joue un rôle dans le rapprochement des peuples et la concrétisation d'actions pour le citoyen. La présente Déclaration illustre cette ambition et ces objectifs. A ce titre, le Sommet réaffirme également son soutien aux initiatives de mise en réseau des acteurs grand-régionaux qui œuvrent en faveur de la défense des valeurs fondamentales de tolérance, de liberté et d'ouverture.

## **Vers un développement intelligent du territoire**

Le Sommet exprime sa volonté d'élaborer un schéma de développement territorial intégré et cohérent pour la Grande Région. Ce schéma doit soutenir la cohésion économique, sociale et territoriale au sens d'une croissance intelligente, durable et inclusive ainsi que mettre en réseau les potentiels des différentes aires urbaines et rurales du territoire. La rencontre des ministres et des responsables politiques de l'Aménagement du territoire du 23 novembre 2016 a permis de faire le bilan des travaux relatifs au schéma de développement territorial de la Grande Région. Elle a en outre permis de redéfinir

les thématiques et méthodes sur lesquelles ce dernier sera construit. Le Sommet de la Grande Région salue la volonté partagée de faire évoluer le SDT-GR vers un document stratégique comportant un volet opérationnel et soutient l'appel au programme Interreg V A Grande Région pour finaliser ce projet. Il rappelle que la coopération en Grande Région s'organise à plusieurs niveaux et se réjouit à ce titre de la prise en compte dans le Schéma de développement territorial d'échelles multiples et de la nécessaire interconnexion des espaces métropolitains entre eux et leur inscription dans le réseau européen. Il invite les groupes de travail de la Grande Région à coopérer étroitement avec le CCDT dans la phase d'élaboration et de finalisation de ce dernier.

## **Un XVe Sommet placé sous le signe de l'innovation et de la créativité**

Née de la volonté d'adresser une réponse commune à la crise sidérurgique, la Grande Région fait aujourd'hui face à de nouvelles mutations d'ordre structurel. La révolution numérique implique un changement du paysage éducationnel, professionnel, culturel, social, économique. La Grande Région doit répondre de manière adéquate, afin de se positionner désormais à la pointe de cette mutation dans chacune des thématiques prioritaires de coopération.

### ***Education créative et formation tout au long de la vie***

La Grande Région intègre les enjeux du numérique notamment en matière d'apprentissage, d'éducation et de formation tout au long de la vie. Grâce à ses réseaux étendus d'universités, de hautes écoles et de centres de recherche et de formation, la Grande Région dispose de tous les atouts nécessaires pour saisir les opportunités de la digitalisation. A ce titre, le Sommet se félicite des progrès de la coopération universitaire et en particulier de l'Université de la Grande Région qui relie six universités de l'espace de coopération et permet d'étudier, d'enseigner et de faire de la recherche au-delà des frontières. Le Sommet se réjouit en outre de la poursuite de la mise en œuvre de l'accord-cadre relatif à la formation professionnelle transfrontalière. Il a pour objectif de fournir des solutions aux obstacles à la mobilité, de faciliter la formation et l'emploi transfrontalier, ainsi que de développer une offre commune de formation continue. L'apprentissage des langues, enjeu essentiel et transversal de la Grande Région en tant que vecteur d'échanges, d'intégration et d'ouverture à l'autre, a aussi été placé au centre des travaux du Sommet. Ce dernier confirme enfin son attachement à la coopération entre structures d'enseignement et professeurs et se réjouit des séminaires transfrontaliers de formation pour enseignants organisés sur les thèmes de la numérisation, de l'inclusion et du travail de mémoire dans le cadre des commémorations de la Première Guerre mondiale. Il se félicite en outre de la tenue de la deuxième journée de l'éducation le 16 novembre 2016 à Eupen qui a réuni des acteurs du monde de l'éducation autour du thème « Les défis de l'éducation dans l'Europe du XXIe siècle ». Le Sommet encourage la poursuite des travaux visant à renforcer la co-diplômation, les échanges entre établissements scolaires, universitaires ou de formation et à améliorer la visibilité des offres de formation.

## ***Entreprises et innovation***

L'économie grand-régionale est caractérisée à la fois par un important secteur industriel et tertiaire ainsi que par une forte densité de petites et moyennes entreprises. La Grande Région se doit de tirer profit de son potentiel créatif et innovant, afin de s'inscrire pleinement dans la stratégie de croissance Europe 2020. Le Sommet se réjouit à ce titre du travail intensif dans les filières telles que l'industrie 4.0, les technologies environnementales ou encore la silver economy. La silver economy s'inscrit pleinement dans une démarche novatrice en exploitant le potentiel économique important engendré par l'allongement de la durée de vie et la part croissante de seniors dans la population. Le Sommet appelle les acteurs économiques à proposer des solutions innovantes pour faire face aux défis nouveaux qui en découlent. Il convient par ailleurs de renforcer les initiatives touchant à d'autres secteurs de spécialisation intelligente porteurs d'un potentiel de plus-value grand-régionale et s'inscrivant dans les enjeux de l'économie circulaire et de la transition numérique et énergétique. En font partie, au-delà des technologies environnementales, de l'industrie 4.0 et de la silver economy : la sylviculture et les technologies de valorisation du bois, l'agroalimentaire, les nouveaux matériaux, l'industrie culturelle et créative et l'industrie touristique. Le Sommet souligne également le rôle essentiel des politiques de jeunesse comme catalyseur de l'entrepreneuriat. A ce titre, il se réjouit de l'organisation du JugendForumJeunesse le 20 avril 2016 à Marche-en-Famenne sur le thème de la « Jeunesse et esprit d'entreprendre : un tremplin pour la créativité ».

## ***Innovation territoriale : développement durable et endogène des territoires***

Le Sommet réaffirme sa volonté d'allier l'enjeu de la croissance économique à la valorisation des ressources naturelles et humaines propres à l'espace de coopération. Le Sommet se réjouit à ce titre des travaux des Groupes de travail Agriculture et forêts et Santé et questions sociales. Il se félicite de la signature de la Charte de l'Agriculture de la Grande Région à l'occasion de la Conférence ministérielle Agriculture. La créativité et l'innovation ont également été au rendez-vous dans le développement des territoires de la Grande Région. Le Sommet salue particulièrement la mise en lumière de la concurrence interrégionale dans le cadre du développement territorial en matière de logement et d'implantation économique, le rôle des espaces ruraux, les solutions innovantes présentées en matière de télétravail, de co-working et les défis numériques des territoires ruraux. Le Sommet invite à la prise en compte de ces aspects dans le cadre des travaux des groupes de travail concernés. Autre vecteur important du développement économique et territorial, le tourisme a fait l'objet d'une Conférence ministérielle marquée par la signature d'une déclaration d'intention commune pour une meilleure valeur ajoutée grandrégionale des stratégies et offres touristiques existantes tenant compte des nouvelles réalités technologiques et numériques. Enfin, le Sommet encourage le renforcement des initiatives transfrontalières en matière de santé. L'accès équitable pour tous aux soins de santé au regard de l'allongement de la vie et de la situation économique constitue un des défis démographiques, sociaux et territoriaux qui appellent des solutions transfrontalières innovantes.



## ***Vers une Grande Région connectée et plus citoyenne***

Conscient de la difficulté de sensibiliser les citoyens à l'action publique transfrontalière dans un monde de plus en plus complexe et globalisé, le Sommet appelle à renforcer les initiatives citoyennes et sportives qui renforcent le lien entre la Grande Région et ses habitants. Il encourage l'organisation de fêtes citoyennes mettant en avant les richesses culturelles et gastronomiques du territoire, ainsi que des rencontres sportives, culturelles, touristiques et de jeunes. Ces manifestations sont autant de leviers permettant le renforcement du sentiment d'appartenance à un espace et un destin communs.

### *Le GECT Secrétariat du Sommet de la Grande Région : une plus-value avérée et une interface efficace pour les travaux du Sommet*

Le Sommet se félicite des mesures mises en œuvre pour améliorer l'efficacité de coordination et d'exécution de ses actions, dont la nouvelle Maison élargie de la Grande Région et la mise en place du Secrétariat du Sommet de la Grande Région sous la forme d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT). Créé pour répondre aux besoins de coordination et de transparence des travaux menés par les différents organes du Sommet, le Secrétariat du Sommet a démontré au cours de ses deux premières années de fonctionnement sous présidence wallonne son efficacité comme interface de liaison. Il fluidifie la communication et l'échange d'information entre les groupes et réseaux de travail du Sommet, permet une meilleure communication entre le Sommet et ses organes et assure une meilleure continuité entre les présidences successives du Sommet. Il a en outre vocation à être l'interlocuteur de référence pour toute personne désireuse d'en savoir plus sur la Grande Région.

### *Un lieu, des visages : la nouvelle Maison de la Grande Région*

Souhaitant renforcer la visibilité de la coopération transfrontalière et les synergies entre les acteurs, le Sommet se réjouit de la mise en place de la Maison de la Grande Région à Esch-sur-Alzette le 17 juin 2015 et de son ouverture à d'autres acteurs œuvrant à la coopération transfrontalière. Le Sommet salue ainsi l'implantation progressive de la Maison de la Grande Région dans le paysage institutionnel de la Grande Région en tant que lieu de rencontre, d'échange et de communication. Il invite les entités présentes à renforcer les actions visant à ouvrir la Maison de la Grande Région et à la rapprocher des citoyens.

### *Une communication renforcée*

Le Sommet salue les mesures de communication publique mises en place par son secrétariat. Il se félicite de la présence régulière de stands d'information sur la Grande Région aux événements transfrontaliers ou de renommée régionale. La refonte du site de la Grande Région, véritable porte d'entrée citoyenne de la coopération et vitrine des réalisations transfrontalières, et sa constante actualisation avec l'aide des groupes de travail, participeront également au renforcement de la communication du Sommet. Le Sommet est néanmoins conscient de la nécessité d'expliquer davantage de manière claire et transparente les enjeux et réalisations de la coopération transfrontalière. Pour cela,

le Sommet souhaite développer une stratégie de communication intégrée qui devra combiner les principaux outils multimédias et numériques. Le Sommet salue à ce titre la vidéo des 20 ans du Sommet réalisée par la Présidence wallonne. Afin de sensibiliser et d'impliquer les citoyens de manière interactive et durable dans la coopération grand-régionale, la présence de la Grande Région dans les médias et les réseaux sociaux sera notamment renforcée.

### ***La Grande Région en Europe***

Exemple de rapprochement citoyen et de coopération territoriale transfrontalière, la Grande Région s'inscrit au cœur de l'Europe et poursuit les objectifs de la stratégie 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive. Le Sommet se félicite de l'approbation du programme de coopération Interreg V A Grande Région qui constitue un véritable levier financier pour les opérateurs et acteurs de la Grande Région. Le Sommet salue à ce titre la coopération de la Présidence wallonne du Sommet avec le programme Interreg pour l'organisation conjointe de l'événement de lancement du programme à Aubange le 8 mars 2016 et encourage la poursuite de la communication. L'implication de la Présidence a notamment permis d'informer les opérateurs présents sur les différents outils de financement de la coopération territoriale européenne complémentaires au volet Interreg A. A l'issue du premier appel à projets, le Sommet se félicite de l'intérêt manifesté par les opérateurs pour les opportunités offertes par le programme Interreg V A Grande Région et de l'approbation des 36 projets qui tous apporteront leur pierre à l'édifice de la Grande Région. Le Sommet rappelle également que d'autres programmes sectoriels ou de coopération peuvent être sollicités pour le financement de projets communs. Des opportunités sont à saisir au travers des programmes Horizon 2020 et Interreg V B Europe du Nord-Ouest, mais aussi des programmes plus spécifiques tels qu'Urbact, Erasmus+, COSME (Competitiveness of Small and Medium-sized Enterprises), Eurostars II, Europe Créative, LIFE, Santé, AAL (Active and Assisted Living), Europe pour les citoyens.

Le Sommet a participé à la consultation publique lancée par la Commission européenne sur les obstacles légaux à surmonter dans les régions frontalières, afin de contribuer activement à leur réduction. Le Sommet confirme ainsi son engagement à lever les freins à la mobilité de ses citoyens. Il réaffirme sa disposition à partager son expertise en la matière et à participer à la recherche commune de solutions.

Le Sommet salue également la réflexion initiée par la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne quant à la création d'un nouvel instrument juridique devant contribuer à l'amélioration de la coopération en zones frontalières. Il s'engage à contribuer activement aux travaux menés dans ce cadre au niveau européen.

Enfin, la Grande Région se construit aussi en regardant autour d'elle et en dialoguant avec les espaces de coopération voisins et les autres institutions européennes et supranationales. Le Sommet souligne en particulier l'importance de la coopération pérenne avec la Conférence du Rhin Supérieur et encourage à un approfondissement des relations avec l'Euregio Meuse-Rhin, l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai et l'Union Benelux sur des thématiques ponctuelles d'intérêt partagé.

## **II. Bilan et perspectives de la coopération**

En vue d'une meilleure structuration et communication des travaux du Sommet, le principe de transversalité guidera à l'avenir la recherche des solutions en fonction des thématiques de coopération suivantes : la mobilité et le développement territorial ; l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie ; l'économie et la compétitivité ; la société, la citoyenneté et la sécurité ; le tourisme et la culture ; l'environnement et la durabilité.

Ainsi que défini dans sa résolution adoptée à l'occasion du Sommet intermédiaire du 20 novembre 2015, le Sommet encourage les groupes de travail et réseaux de coopération de la Grande Région à mutualiser leurs travaux, à s'ouvrir à l'expertise d'acteurs économiques, politiques, administratifs, scientifiques, associatifs, locaux et sociétaux, et à coopérer, si possible, suivant la logique de « communautés de projets ». Ainsi, cette dynamique de travail vise à faire prévaloir une logique d'objectifs et de résultats à atteindre sur une logique de structure et à favoriser davantage la réalisation d'initiatives concrètes palpables pour les citoyens. Répondant aux principes de flexibilité et d'efficacité, chaque communauté de projet détermine sa feuille de route et les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour répondre aux objectifs fixés. Elle est pour cela soutenue par le Secrétariat du Sommet et accompagnée par la Présidence.

Deux thématiques pilotes ont été identifiées afin d'initier cette nouvelle dynamique de travail : la silver economy et le multilinguisme. Outre leur importance dans l'espace grand-régional, ces thématiques se caractérisent par leur transversalité et multidisciplinarité, ce qui appelle de nouvelles méthodes de travail plus ouvertes, intersectorielles et intégratives des acteurs extérieurs. Située par essence à l'intersection des domaines de la santé, de l'innovation, de la recherche, de l'industrie et de l'emploi, la silver economy ne peut en effet être appréhendée pleinement que par une telle approche transversale. Il en va de même pour le multilinguisme, thématique phare de la coopération grand-régionale et dont les facettes touchent à la fois aux domaines de l'éducation, de la formation, du marché de l'emploi, de l'intégration, du numérique, etc.

## **Mobilité et développement territorial**

### ***Mobilité***

La Grande Région comptabilise le plus grand nombre de travailleurs frontaliers dans l'Union européenne. Elle est ainsi soumise au défi permanent de faciliter les flux de personnes et de marchandises selon une approche multimodale en tenant compte des enjeux environnementaux. Conscient que cet objectif transversal est le garant de la compétitivité territoriale et de l'intensification des échanges économiques, sociaux, culturels ou éducatifs, le Sommet porte une attention particulière à une meilleure coordination des offres de transport public et à l'inter-connectivité de ses liaisons routières et ferroviaires.

Le Sommet s'engage à prendre les initiatives visant à instaurer le dialogue entre les autorités et organismes de transport compétents, afin de renforcer les concertations entre les services de transports en commun transfrontaliers et de favoriser l'émergence de politiques tarifaires harmonisées. La

transition des transports individuels vers les transports publics et autres formes de mobilité durable est l'objectif à atteindre communément.

Le Sommet félicite à ce titre le Groupe de travail Transports pour ses travaux de partage de connaissances et de pratiques sur les initiatives de mobilité innovante et pour sa collaboration avec le Système d'information géographique de la Grande Région (SIG-GR) qui a notamment conduit à la réalisation d'un recensement des aires de covoiturage et d'une cartographie des grandes plateformes logistiques. Un séminaire organisé à Arlon le 3 juin 2016 a permis d'approfondir la réflexion et les échanges autour de solutions innovantes en matière de mobilité en Grande Région, telles que le covoiturage, l'autopartage ou les espaces de coworking, ainsi que d'autres modèles pertinents d'organisation du temps de travail.

Il souligne enfin l'importance stratégique des projets prioritaires de transports identifiés conjointement par le Comité de coordination du développement territorial (CCDT), le groupe de travail Transports du Sommet de la Grande Région et le groupe de travail Transport du Comité économique et social (CESGR). Il rappelle aux autorités compétentes la nécessité d'investir dans des infrastructures adéquates permettant à la fois l'amélioration des liaisons internes à la Grande Région, sa connexion aux grands pôles européens tels que Paris, Bruxelles, Francfort-sur-le-Main et Strasbourg et aux aires métropolitaines voisines, comme l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai, l'Euregio Meuse-Rhin et le Rhin supérieur.

### ***Développement territorial***

Le Sommet promeut une vision partagée pour le développement territorial de la Grande Région. L'analyse des documents nationaux et régionaux d'aménagement du territoire fait en effet ressortir un déficit dans le domaine de la cohérence interne de la Grande Région vis-à-vis des régions voisines. C'est pourquoi le Sommet salue les travaux du Comité de coordination du développement territorial de la Grande Région et fait siennes les recommandations et résolutions prises à l'occasion de la Conférence ministérielle Aménagement du territoire du 23 novembre 2016 à Courrière.

Il encourage ainsi les consultations transfrontalières en matière d'aménagement du territoire, tel que recommandé par la résolution du 11e Sommet. Il adopte la recommandation consistant à retenir un cheminement en quatre phases pour la poursuite de l'élaboration du Schéma de développement territorial de la Grande Région, à savoir : compréhension (reconstituer un socle de connaissances partagées), vision stratégique (se doter d'un projet d'avenir commune), programme opérationnel (déterminer les actions prioritaires), suivi et évaluation (évaluer le processus). Il soutient l'objectif d'organiser et de développer l'espace de la Grande Région à plusieurs échelles : d'une part, l'espace central à dimension métropolitaine qui s'appuie sur le développement métropolitain, la dynamique économique et la prospérité du Luxembourg, et d'autre part, l'échelle globale de la Grande Région dans la diversité et l'hétérogénéité de tous ses territoires, en visant une articulation optimale entre tous ses ensembles métropolitains et son inscription adéquate dans l'espace européen et les réseaux européens. A cet égard, le Sommet approuve les thématiques proposées pour le Schéma de développement territorial, ces dernières pouvant être différenciées selon la portée territoriale qu'elles

revêtent (échelle grandrégionale, échelle infrarégionale) : la dynamique démographique et les besoins territoriaux associés, la mobilité, le développement économique incluant le secteur touristique et les questions de formation et d'éducation, l'environnement/l'énergie et la protection du climat.

Le Sommet souligne que l'élaboration de ce schéma devra suivre un processus participatif, associant les experts locaux aux experts thématiques.

### ***Données géographiques transfrontalières***

De nombreuses activités exigent la disponibilité de données géographiques fiables sur tout le territoire de la Grande Région et particulièrement dans les zones frontalières. La mise à disposition de données géographiques officielles est particulièrement appropriée à une utilisation transfrontalière et revêt une importance particulière pour les services publics prioritaires comme les forces de secours et de sécurité.

A ce titre, le Sommet salue la mise en œuvre de la Convention sur l'échange de données géographiques transfrontalières qui contribue à l'harmonisation des données géographiques transfrontalières. Il remercie le Groupe de travail Cadastre et cartographie par ailleurs pour l'actualisation de la carte générale de la Grande Région et son adaptation aux outils numériques de cartographie. Il souligne enfin l'intérêt des calendriers thématiques élaborés par le groupe de travail qui assurent d'une part la promotion de la Grande Région et permettent d'autre part de valoriser les produits des différentes agences cartographiques et cadastrales de la Grande Région.

#### **Le Sommet de la Grande Région donne mandat au Groupe de travail Transports :**

- d'approfondir ses réflexions sur les initiatives en matière de mobilité innovante, en vue d'identifier des projets ou mesures à mettre en œuvre dotés d'une plus-value transfrontalière. Dans cet esprit, il mandate le groupe de travail pour initier un dialogue avec tous les acteurs concernés en matière de mobilité durable en Grande Région, afin de pérenniser les échanges et relations entre professionnels du secteur et de conduire par exemple à l'organisation régulière de Journées du Transport en Grande Région ;
- de finaliser conjointement avec le SIG-GR la cartographie des grandes plateformes logistiques et de mettre ses résultats à disposition du CCDT dans le cadre de l'élaboration du Schéma de développement territorial de la Grande Région.
- de poursuivre ses concertations avec le Groupe de travail Transport du CESGR et le CCDT, afin de réunir les acteurs pertinents pouvant contribuer à la concrétisation de la liaison ferroviaire Eurocaprail entre Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg.
- de poursuivre ses concertations avec le Groupe de travail Transport du CESGR et le CCDT en vue de contribuer à une plus forte attractivité de l'axe nord du TGV Est Européen (« POS-Nord »).

### **Le Sommet de la Grande Région donne mandat au Comité de coordination du développement territorial :**

- de poursuivre l'élaboration du Schéma de développement territorial de la Grande Région, le cas échéant via le montage d'un projet Interreg V A Grande Région, sur la base des prises de position politiques de la conférence ministérielle Aménagement du territoire du 23 novembre 2016 et en collaboration avec les groupes de travail de la Grande Région ;
- de vérifier si la convention cadre relative au Schéma de développement territorial de la Grande Région doit être adaptée en raison de la nouvelle orientation proposée ;
- d'actualiser la résolution relative à la consultation et à la concertation transfrontalières en matière d'aménagement adoptée à l'occasion du 11e Sommet de la Grande Région (juillet 2009).

### **Le Sommet mandate le Groupe de travail Cadastre et cartographie :**

- de poursuivre les discussions sur l'ouverture de la Convention sur l'échange de données géographiques transfrontalières à d'autres partenaires et sur l'accès aux données pour les services publics prioritaires ;
- d'examiner la possibilité de mettre à disposition gratuitement des données transfrontalières harmonisées au moins à l'échelle 1 :250 000 et si possible à des échelles plus grandes dans un format vectoriel et raster qui créent les conditions nécessaires aux besoins du SIG-GR, particulièrement le transfert et la publication libre et gratuite des géodonnées de base.
- de continuer l'édition annuelle des calendriers thématiques de la Grande Région. Il salue particulièrement les thèmes choisis pour 2017 (Forts, châteaux et jardins) et 2018 (Paix et mémoire).

## **Education et formation tout au long de la vie**

Le Sommet de la Grande Région se fixe pour objectif d'offrir à ses citoyens les clés d'une intégration sereine sur le marché de l'emploi transfrontalier et européen. Celle-ci repose sur la promotion d'une jeunesse et d'une citoyenneté curieuse et ouverte sur le monde, sur une éducation et un enseignement ambitieux et novateur, ainsi que sur le développement de compétences linguistiques et interculturelles. La concertation et la coordination des mesures publiques respectives en la matière revêt un caractère primordial.

### ***Education et jeunesse***

Sous l'impulsion de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Communauté germanophone de Belgique, l'éducation et la formation ont ainsi fait l'objet de nombreuses initiatives et manifestations dans le cadre de la présidence wallonne du Sommet de la Grande Région. Le Sommet se félicite de la participation de plusieurs classes secondaires de la Grande Région aux Journées européennes des lycéens les 25, 26

et 27 mars 2015 à Metz sur le thème du développement et de la solidarité internationale. Il salue également l'organisation des deux premières rencontres scolaires de la Grande Région. Elles ont respectivement permis à des élèves de l'enseignement primaire de l'ensemble du territoire de se produire dans une pièce de théâtre commune à Bettembourg le 2 juin 2015 et de se retrouver et d'interagir au travers de jeux de récréation d'antan à Trèves le 8 juin 2016. Le Sommet de la Grande Région rappelle son attachement à la poursuite et la pérennisation de son programme d'échange scolaire individuel Schuman. Chaque année environ 1200 élèves de l'enseignement secondaire bénéficient d'une expérience d'immersion linguistique dans un autre versant de la Grande Région. Dans le but de promouvoir la « multiperspectivité » dans l'enseignement, il salue et soutient les séminaires de formation continue entre formateurs qui ont jalonné les deux années de présidence wallonne sur les thèmes des commémorations de la guerre 14-18 et du devoir de mémoire, de l'apprentissage des langues et du numérique.

Le Sommet réitère la volonté politique exprimée à Eupen le 28 septembre 2016 à l'occasion du séminaire dédié au multilinguisme de développer davantage l'apprentissage des langues dans la Grande Région, notamment au regard des enjeux en termes d'éducation, d'intégration du marché de l'emploi et d'intégration sociale des primo-arrivants. A cet égard, il salue la réflexion initiée quant à la création d'une plateforme d'échanges visant à mettre en réseau l'ensemble des acteurs concernés par cette thématique tout au long de la chaîne éducative.

Le Sommet réaffirme l'importance de l'éducation en matière d'insertion professionnelle, d'intégration, de développement des compétences interculturelles et démocratiques. Il salue à ce titre l'organisation de la deuxième journée de l'éducation. Cette journée a nourri une réflexion sur « Les défis de l'éducation dans l'Europe du XXI<sup>e</sup> siècle » et a permis aux responsables politiques et acteurs de la Grande Région du domaine de l'éducation formelle et non-formelle d'échanger sur les enjeux de l'éducation politique, des compétences nécessaires à une culture démocratique, de la radicalisation, de l'utilisation des médias digitaux à l'école ou des projets multidisciplinaires.

Le Réseau Education au développement durable (EDD) de la Grande Région réunit de manière informelle des acteurs de l'éducation au développement durable dans la Grande Région. Il a pour ambition d'instaurer un dialogue transfrontalier entre les structures d'apprentissage extrascolaires, les organismes de coordination, les instituts de formation et les représentants nationaux des différentes composantes de la Grande Région. Le Sommet salue les activités du réseau et se félicite particulièrement de l'organisation du forum « Vivre les paysages » les 24 et 25 novembre 2015 à Sion et du forum conjoint avec le Benelux « Dans un monde en crise, l'éducation à l'environnement comme levier de changement ? » les 22, 23 et 24 novembre 2016 à Eupen.

Le Sommet appelle également à la promotion de l'éducation non formelle, ainsi qu'au développement de la créativité, de l'esprit d'initiative et d'entreprendre des jeunes de la Grande Région. A ce titre, il se félicite de l'organisation du JugendForumJeunesse le 20 avril 2016 à Marche-en-Famenne autour de la thématique « Jeunesse et esprit d'entreprendre : un tremplin pour la créativité ». Cet événement a permis à des jeunes, des travailleurs de structures accompagnant la jeunesse et des représentants du monde académique et institutionnel d'assister à la discussion d'un panel d'experts, de réfléchir et



débattre lors d'ateliers thématiques. Ses conclusions ont notamment mis en exergue l'importance des compétences non-formelles en termes d'employabilité.

Le Sommet est particulièrement sensible aux difficultés que rencontrent certains jeunes à rester dans le système éducatif ou formatif. Identifiés comme groupe cible prioritaire lors du XIVe Sommet, les décrocheurs et NEET (Not in Education, Employment, or Training) sont au centre des discussions et des échanges, notamment au regard de la mise en œuvre de la Garantie Jeunesse de l'Union européenne en Grande Région qui a réussi à donner une perspective professionnelle à un grand nombre de jeunes chômeurs. Dans ce contexte, les composantes territoriales poursuivent des stratégies comparables. Le Sommet de la Grande Région est convaincu que les projets transfrontaliers en matière de politique de l'emploi pour les jeunes, ainsi qu'un échange renforcé des informations sur les postes vacants dans le secteur de la formation professionnelle peuvent accompagner de manière positive la bonne mise en œuvre de la Garantie Jeunesse de l'UE dans la Grande Région. Le Sommet salue à ce titre le projet Training without Borders lancé à Esch-sur-Alzette le 31 mai 2016. Ce projet vise à améliorer la formation et l'insertion professionnelle des jeunes à l'échelle de la Grande Région dans deux secteurs porteurs mais souvent négligés par les jeunes: l'aide à la personne et la construction/gros œuvre.

### ***Marché du travail et formation professionnelle***

Le Sommet de la Grande Région se félicite de la progression de la mobilité professionnelle transfrontalière en Grande Région. Actuellement, elle concerne plus de 200 000 frontaliers. Au vu des disparités en termes de chômage et afin d'assurer le maintien de la main d'œuvre qualifiée, le Sommet appelle les citoyens et entreprises de la Grande Région à saisir les opportunités du marché du travail transfrontalier de la Grande Région. Il se réfère dans ce contexte également aux nombreuses offres d'informations, de conseil et de placement, aux programmes de subventions et aux projets de mobilité destinés aux citoyens intéressés de la Grande Région. Il salue aussi à ce titre l'adoption du projet Task Force Frontaliers 2.0 qui doit permettre de poursuivre l'analyse des obstacles juridiques et administratifs à la mobilité du travail.

Une comparaison des métiers et professions en Grande Région doit favoriser l'échange des informations et la transparence sur le contenu et la durée d'une formation et les possibilités d'embauche de la main d'œuvre qualifiée. En Grande Région, il existe déjà des travaux de comparaison des métiers, mais ils présentent de grandes disparités tant au niveau de la méthodologie qu'au niveau du type de publication. Cette difficulté s'observe particulièrement pour les métiers du secteur des soins, alors que les établissements sanitaires et du secteur des soins des composantes de la Grande Région font face à un besoin croissant d'infirmiers et d'aides-soignants qualifiés et bien formés. Des coopérations transfrontalières dans le domaine de la formation sont en cours de développement et doivent être encouragées. A ce titre, le Sommet salue la mise en place et les travaux du Groupe d'experts Marché du travail dans le secteur des soins. Il confirme ses quatre champs d'action : formation, préservation de la main d'œuvre qualifiée, emploi et reconnaissance des diplômes. Le Sommet salue particulièrement le partenariat transfrontalier inter-hospitalier dans le domaine de la formation en soins infirmiers entre

l'IFSI (Institut de formation en soins infirmiers) de Sarreguemines et des SHG-Kliniken à Völklingen (coopérations existantes, projet Interreg V A « PTFSI – Partenariat transfrontalier inter-hospitalier dans le domaine de la formation en soins infirmiers »). De même, l'IFSI Forbach et la BAGSS (Berufsakademie für Gesundheits- und Sozialwesen Saarland gGmbH) ont présenté leur coopération dans le domaine de la formation académique dans le domaine des soins. Le Sommet encourage le groupe d'experts à poursuivre ses échanges sur les approches respectives sur le marché de l'emploi des soins.

Le Sommet se félicite également de la poursuite de la mise en œuvre de l'accord-cadre relatif à la formation professionnelle transfrontalière. Il se réjouit des jalons posés par la Présidence wallonne en collaboration avec la Communauté germanophone de Belgique lors du séminaire « La Formation professionnelle dans la Grande Région : opportunités et enjeux transfrontaliers » le 4 décembre 2015 à Arlon en vue de la mutualisation des ressources entre les centres de formation de la Grande Région qui a abouti à une première initiative sectorielle en matière d'écoconstruction. Les rapports de 2015 et 2016 sur la mise en œuvre de l'accord-cadre relatif à la formation professionnelle transfrontalière dans la Grande Région montrent que diverses mesures ont été réalisées et initiées pendant les deux premières années suivant sa signature. L'adhésion de trois acteurs décisifs, à savoir l'IAWM Institut für Aus- und Weiterbildung im Mittelstand (CG Belgique), l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises IFAPME (Wallonie) et la Chambre des Salariés (Luxembourg) le 4 décembre 2015, témoigne de l'importance de cet accord-cadre. Le Sommet salue entre autres la conclusion de l'accord bilatéral entre la Communauté germanophone de Belgique et la Rhénanie-Palatinat en la matière.

### **Coopération universitaire**

Le Sommet se réjouit de la poursuite de la collaboration interuniversitaire au sein de l'Université de la Grande Région visant à aboutir à la concrétisation d'un espace commun d'enseignement supérieur et recherche, favorisant l'innovation technologique, le rayonnement international et la compétitivité de l'espace de coopération. Il salue à ce titre la mise en place de nouveaux cursus bilingues, ainsi que le projet Interreg V A Grande Région Robotix-Academy qui vise au développement d'un cluster transfrontalier de recherche dédié à la robotique.

#### **Le Sommet de la Grande Région donne mandat au Groupe de travail Education et formation :**

- d'examiner la mise en place d'une communauté de projets dédiée à la thématique du multilinguisme, en associant les Groupes de travail Marché de l'emploi, Enseignement supérieur et recherche, Questions sociales et santé, ainsi que l'ASBL Espace culturel Grande Région selon notamment les axes de travail suivants :

1) promouvoir les échanges d'enseignants de langues, tant entre les écoles qu'entre les établissements de formation, notamment via l'étude de la levée des obstacles administratifs ;

2) constituer une plateforme d'échange dédiée à la question de l'apprentissage des langues chez les primo-arrivants, notamment via la prise en compte de la langue d'origine des enfants pour leur bonne intégration dans le système éducatif et leur réussite dans l'apprentissage d'autres langues ;

3) tirer profit des expériences positives développées dans les projets Interreg V A qui couvrent toute la chaîne éducative : SESAM'GR, Centre d'aide à la mobilité transfrontalière (CAMT) et Mobilité par le projet transfrontalier (MobiPro.GR) ;

4) d'examiner le développement d'outils numériques innovants, comme par exemple des plateformes communes d'apprentissage des langues en ligne ;

5) soutenir des initiatives culturelles en faveur du multilinguisme ;

- de promouvoir les opportunités offertes par le programme Erasmus+ en vue de favoriser la mobilité des étudiants, stagiaires et enseignants au sein de la Grande Région et en dehors ;

- de poursuivre l'organisation (et/ou la participation) annuelle des Journées des lycéens, des rencontres scolaires entre classes de l'enseignement secondaire et des échanges scolaires via le programme Schuman et d'en assurer la promotion dans les écoles.

**Le Sommet souhaite que le Groupe de travail Enseignement supérieur et recherche** reprenne ses travaux en coordination avec l'Université de la Grande Région et la Convention de la Charte, afin de se consacrer entre autres à la thématique de la co-diplômation et qu'il engage une réflexion sur une coopération renforcée en matière de recherche dans la Grande Région. Il souligne l'importance d'organiser bisannuellement une Conférence ministérielle, ainsi que la remise du prix interrégional de la recherche.

**Le Sommet de la Grande Région donne mandat au Groupe de travail Jeunesse:**

- de poursuivre la valorisation et la reconnaissance du travail de jeunesse, notamment par l'échange de bonnes pratiques en matière de participation démocratique, reconnaissance des acquis de l'éducation formelle et non-formelle, d'insertion sociale et professionnelle ou de développement de compétences interculturelles et l'organisation de formations dédiées pour les travailleurs de jeunesse de la Grande Région.

- d'approfondir l'échange mutuel d'information en matière de mobilité internationale des jeunes de la Grande Région et des programmes respectifs et européens dédiés. Il l'encourage à recenser les obstacles à la mobilité internationale des jeunes de la Grande Région et à contribuer à leur levée, notamment par une meilleure coordination des dispositifs respectifs.

- de poursuivre les réflexions relatives à l'entreprenariat et l'esprit d'entreprendre chez les jeunes et d'étudier la possibilité de mise en place de mécanismes communs en la matière, tel qu'un prix « Jeunes entrepreneurs Grande Région », en collaboration avec d'autres acteurs compétents, comme notamment le réseau Education au développement durable,

**Le Sommet de la Grande Région donne mandat au Groupe de travail Marché du travail :**

- de poursuivre la coordination de l'opérationnalisation de l'accord-cadre pour la formation professionnelle transfrontalière, particulièrement en améliorant la coordination des actions de communication concernant les offres et programmes de subvention, en ce compris pour les publics cibles défavorisés. Le Sommet souhaite entre autres la poursuite de la mutualisation et de la centralisation des informations sur les projets, guichets, programmes d'échanges et subventions existants dans le domaine de la formation professionnelle sur le site Internet de la Grande Région.

- d'étudier la meilleure mutualisation des ressources entre les centres de formation de la Grande Région.

- de poursuivre les travaux entrepris visant à contribuer à la mise en œuvre de la Garantie Jeunesse et d'y associer le Groupe de travail Jeunesse, voire envisager une possible coopération avec les autorités de gestion du FSE.

- d'analyser l'offre en matière de salons de l'emploi et de la formation grand-régionaux en collaboration avec le réseau EURES Grande Région en vue d'une meilleure visibilité pour les demandeurs d'emploi.

- d'encourager les organismes de la formation professionnelle régionaux à développer des offres de formation transfrontalière à l'image du projet « Training without borders ».

- d'élaborer en collaboration avec l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi et le Comité économique et social de la Grande Région des fiches modèles permettant la comparaison des métiers et de définir leur publication sur la base d'exemples réussis préalables.

**Le Sommet mandate le Groupe d'experts Marché du travail dans le secteur des soins d'élaborer une stratégie transfrontalière concertée dans les trois champs d'action suivants :**

1) soutenir et poursuivre le recensement des coopérations transfrontalières en matière de formation dans le domaine des soins. Pour cela, un état des lieux identifiera les formations en matière de soins en régions frontalières, les coopérations passées, actuelles et futures, les difficultés rencontrées, ainsi que les solutions envisageables.

2) développer une méthodologie pour la préservation commune de la main d'œuvre qualifiée et la coordination des parcours de formation dans le domaine des soins, adaptée aux besoins en main d'œuvre qualifiée des différentes composantes territoriales de la Grande Région ;

3) proposer conjointement avec le Groupe de travail Marché du travail des solutions pour garantir la reconnaissance des diplômes dans le secteur des soins ;

et de travailler étroitement avec la Communauté de projets Silver economy.

## **Economie et compétitivité**

### ***Actions de clustering***

Le Sommet salue les travaux des Groupes de travail Promotion internationale des entreprises et Questions économiques qui s'attachent à de nouvelles thématiques industrielles à haut potentiel de valeur ajoutée transfrontalière, telles que l'industrie 4.0, les technologies environnementales ou encore la silver economy et renforcent la mise en réseau des entreprises et clusters autour de celles-ci.

Il salue les travaux du Groupe de travail Questions économiques qui conformément à la nouvelle dynamique de travail adoptée lors du Sommet intermédiaire a posé les jalons d'une première communauté de projet dédiée à la silver economy. Au vu de la transversalité de cette thématique, il exprime sa volonté de structurer les travaux autour de l'objectif central du maintien à domicile des personnes âgées. Dans ce sens, il encourage les initiatives prises en vue de la mise en réseau des acteurs du secteur, ainsi que de la tenue d'un séminaire en 2017 qui permettra de faire émerger des initiatives transfrontalières innovantes.

En outre, il réaffirme sa volonté que soient poursuivies, au-delà de la thématique de la silver economy, des initiatives économiques concrètes et pragmatiques, rencontrant l'intérêt de l'ensemble des acteurs concernés autour de nouvelles filières de spécialisation intelligente à définir. Dans cette perspective, il se réjouit de l'organisation par le Groupe de travail Promotion internationale des entreprises le 28 août 2016 d'un séminaire B2B consacré au secteur de l'Industrie 4.0. Cet événement a permis d'établir une première mise en contact des clusters de la Grande Région et d'inciter les collaborations au sein de la Grande Région entre ces clusters/pôles et autres acteurs/réseaux et les entreprises du secteur. Il encourage à intensifier ce travail de mise en relation, afin de soutenir le développement éventuel de clusters transfrontaliers de la Grande Région et les dossiers de financement dans le cadre des divers programmes européens.

Le Sommet est convaincu que le secteur des technologies environnementales dans la Grande Région est porteur de croissance et dispose des technologies et services prêts à être développés dans l'industrie et à apporter une réponse adéquate aux défis du changement climatique et de la raréfaction des ressources. A ce titre, le Sommet salue l'adoption du projet Interreg V A GREATER GREEN, un méta-réseau unique en Europe qui vise à réunir les acteurs économiques, notamment les PME, ainsi que les acteurs scientifiques et administratifs dans le secteur des technologies environnementales. Au sein de ce méta-réseau, douze clusters qui réunissent plus de 1 000 entreprises de ce secteur seront reliés, afin d'échanger de bonnes pratiques, d'organiser des manifestations communes, ainsi que de développer des mesures de commercialisation et des solutions techniques innovantes communes. Par

la commercialisation commune des nouveautés technologiques, GREATER GREEN vise à valoriser la particularité régionale de la Grande Région comme région GreenTech sur les marchés européens et mondiaux.

### **Promotion internationale des entreprises**

Le Sommet encourage la poursuite des actions récurrentes du Groupe de travail Promotion internationale des entreprises visant à la mise en réseau d'entreprises lors de foires et salons en Grande Région et en dehors de celle-ci. Il souligne en particulier les actions communes menées lors des Salons POLLUTEC 2014 et 2016. Elles ont permis aux entreprises participantes des différents versants de bénéficier d'une visibilité commune, notamment grâce à l'élaboration d'une brochure commune présentant aux visiteurs le tissu économique de la Grande Région en matière d'environnement, les contacts appropriés dans les cinq territoires, ainsi que les entreprises présentes sur le salon. Sur un stand collectif, un espace spécifique a été dédié à la Grande Région.

### **Economie agricole et sylvicole**

Le Sommet se félicite de la mise à l'agenda des thématiques agricoles et forestières au sein d'un Groupe de travail dédié à ces matières. La Charte de l'Agriculture, signée à l'occasion de la première conférence ministérielle agriculture de la Grande Région, le 25 juillet 2016, affirme notamment la volonté de mettre en place une dynamique durable de coopération politique en matière d'agriculture en Grande Région pour dégager une perception partagée des enjeux et initier sur cette base des stratégies communes fortes. Le Sommet se réjouit d'avoir été l'invité d'honneur de l'édition 2016 de la Foire agricole et forestière de Libramont. Cet événement de résonance européenne se fait la vitrine de la ruralité, tant sous les angles de l'élevage, du machinisme, de la forêt, de l'agroalimentaire, de l'horticulture ou des préoccupations en termes de transition vers des méthodes alternatives de culture et production. Il touche un vaste public de professionnels et citoyens. Le Sommet entend appuyer les activités génératrices d'emploi et de valeur ajoutée, l'instauration de circuits courts, la recherche de nouveaux marchés pour les secteurs agricole et sylvicole.

#### **Il donne mandat au Groupe de travail Questions économiques :**

- de poursuivre les initiatives de mise en réseau des acteurs de la silver economy dans le cadre d'une communauté de projet dédiée avec pour objectif central le maintien à domicile des personnes âgées, en particulier au regard de l'adaptabilité des logements, des équipements médicaux et de la formation. Il l'appelle pour cela à s'associer avec les Groupes de travail Promotion internationale des entreprises, Santé et questions sociales et Marché du travail, ainsi que les groupes de travail Economie - développement durable – développement endogène et Secteur de la santé et silver economy du CESGR et de veiller à intégrer les autres acteurs pertinents présents sur le territoire.

### **Il donne mandat au Groupe de travail Promotion internationale des entreprises :**

- d'étudier la possibilité de promouvoir la Grande Région à l'étranger lors de foires et salons dédiés à la silver economy ;
- de poursuivre ses activités de mise en contact des entreprises et de visibilité de la Grande Région lors des actions respectives de ses membres.

**Il donne mandat aux Groupes de travail Questions économiques et Promotion internationale des entreprises** d'identifier d'autres filières économiques dotées d'une plus-value transfrontalière s'inscrivant dans les enjeux de l'économie circulaire et de la transition numérique et énergétique et qui peuvent faire l'objet d'initiatives de mise en réseau et de promotion des entreprises, comme l'industrie 4.0, les nouveaux matériaux et la filière bois.

### **Le Sommet mandate le Groupe de travail Agriculture et forêts :**

- de veiller à la mise en œuvre la Charte de l'Agriculture, notamment par l'échange de points de vue et la recherche de positions communes sur les grands enjeux agricoles de la politique européenne ;
- de poursuivre la promotion des secteurs agricole et sylvicole en Grande Région, en renforçant notamment la participation commune aux principales foires agricoles de la Grande Région et aux Journées internationales de la prairie ;
- de pérenniser la présence de la Grande Région à la Foire agricole de Libramont ;
- de se saisir de thématiques telles que la mise en place de circuits courts, la promotion d'activités génératrices d'emplois et de valeur ajoutée dans le secteur agricole et sylvicole.

## **Société, citoyenneté et sécurité**

La coopération en Grande Région repose sur la construction d'un espace de vie commun qui inscrit le citoyen au cœur de sa démarche. Le Sommet réaffirme la nécessité de mener des actions concrètes pour les citoyens, mais également de mieux sensibiliser ceux-ci aux nombreuses opportunités offertes par la coopération transfrontalière.

### **Société et citoyenneté**

Le Sommet se félicite à ce titre de la dimension citoyenne de la XV<sup>e</sup> présidence du Sommet qui a visé à rapprocher la Grande Région de ses habitants, à l'exemple de la fête populaire donnée à l'occasion de la célébration des 20 ans du Sommet. Organisée à Marche-en-Famenne le 19 novembre 2015, elle a mis à l'honneur la Grande Région au travers de spectacles d'arts de la rue et de la promotion de produits locaux. Le Sommet réaffirme également l'importance de la Journée de la Grande Région

organisée à Bastogne les 17 et 18 septembre 2016. Divers spectacles, animations, jeux et concerts y ont ainsi fait (re)découvrir la Grande Région à ses habitants.

Convaincu que le sport est l'un des principaux vecteurs de rapprochement citoyen au sein de la Grande Région, le Sommet salue les initiatives de la Présidence wallonne, telles que le tournoi de basket qui, pour ses premières éditions en 2015 et 2016 à Arlon, a accueilli des équipes filles et garçons âgés de 10 à 16 ans issus des différents versants de la Grande Région. Il soutient la volonté de ses organisateurs de pérenniser cette manifestation. Le Sommet encourage en outre la poursuite des initiatives sportives établies, comme le tournoi de football et le FairPlay Tour et appelle à organiser d'autres rencontres sportives dans le plus de disciplines possibles. Il salue la longévité de la coopération sportive transfrontalière et félicite l'EuroSportPool (pôle européen interrégional du sport) pour son vingtième anniversaire célébré le 16 novembre 2016. Il souligne l'importance d'assurer une coordination renforcée et une communication bilingue au niveau de l'EuroSportPool, ainsi qu'une implication optimale sur tous les versants de la Grande Région.

### **Sécurité et prévention**

Le Sommet réaffirme son attachement profond à la liberté de circulation et met en garde contre la tentation de revenir sur les acquis de Schengen. Conscient cependant des défis sur le plan de la sûreté et de la sécurité, il encourage les travaux menés par le Groupe de travail Sécurité et Prévention dans ses différents champs d'action et en particulier dans la réponse coordonnée des entités compétentes au phénomène de criminalité transfrontalière. Le Sommet de la Grande Région tient à souligner à cet égard l'importance qu'il accorde au Centre de Coopération Policière et Douanière (CCPD) de Luxembourg qui permet la transmission d'information rapide entre les services de police, de gendarmerie et douaniers de la Grande Région. Il demande à examiner la possibilité de renforcer ses effectifs et d'allonger ses permanences, afin de mieux répondre aux enjeux sécuritaires croissants en Grande Région.

Le Sommet se félicite également de l'avancée des travaux du Sous-groupe de travail Sécurité routière et l'encourage à les poursuivre en vue de la réalisation d'une brochure faisant l'état des lieux de la sécurité routière en Grande Région et permettant une mise en perspective des programmes de prévention respectifs.

Il se félicite en outre de la tenue des septième et huitième éditions du séminaire des jeunes policiers et gendarmes des régions partenaires de la Grande Région qui se sont tenus du 26 au 28 octobre 2015 à Hahn et du 5 au 7 octobre 2016 à Arlon. Le Sommet relève l'importance de ces séminaires transfrontaliers pour la conscientisation des jeunes policiers et la valeur ajoutée qu'apporte la connaissance des différentes bases légales européennes et nationales en la matière à leur mission quotidienne. Il confirme son attachement à cette initiative qui permet de renforcer les liens transfrontaliers entre les services de police et gendarmerie et d'améliorer la connaissance des modes de fonctionnement des services des voisins.



Il souligne enfin l'importance de la coopération entre les services de la protection civile et des sapeurs-pompiers de la Grande Région portant sur la gestion transfrontalière de situations de crise qui a abouti à l'automne 2016 à un exercice de simulation d'attentats en cascade, organisé par la Préfecture de la Moselle avec la participation de la Sarre et du Grand-Duché de Luxembourg sur le territoire lorrain. Le Sommet juge essentiel la poursuite de ces exercices avec l'implication de tous les partenaires afin de garantir, le cas échéant, une réaction commune efficace aux situations de crise.

### **Santé et questions sociales**

La Grande Région est un espace de vie commun pour ses citoyens. Afin de renforcer la cohésion et la solidarité au-delà des différences parfois importantes en Europe, le Sommet considère les questions sociales et l'accès aux soins de santé comme des thématiques primordiales. Ces questions sont à considérer dans le contexte actuel de la transition sociétale, démographique et technologique. Le Groupe de travail Santé et questions sociales élabore un guide comparatif à destination de l'ensemble des acteurs du secteur du surendettement et participe à un échange de bonnes pratiques et de connaissances concernant les services de santé respectifs. Ses travaux se concentrent sur les enjeux d'accessibilité aux soins, de coopération sanitaire, du maintien à domicile et des services à la personne.

En outre, le Sommet rappelle ici que face aux enjeux de la santé, il est indispensable que l'ensemble des autorités sanitaires présentes dans la Grande Région se saisissent de la problématique, et agissent de manière concertée et coordonnée afin de faire de la frontière non plus un obstacle mais une chance pour l'accès aux soins des patients. C'est pourquoi le Sommet invite les autorités sanitaires à développer, renforcer et intensifier directement leur coopération afin d'accélérer le processus qui vise à la conclusion d'accords bi- ou multilatéraux, à l'image de ce qu'ont pu réaliser les services de sécurité et de prévention.

#### **Le Sommet de la Grande Région appelle à :**

- la poursuite, à travers les présidences successives du Sommet et avec le soutien du Secrétariat du Sommet, d'initiatives pour les citoyens dont la Journée de la Grande Région, visant à rapprocher la Grande Région de ses habitants.
- la pérennisation d'activités sportives destinées à favoriser les contacts transfrontaliers et au renforcement de la dimension transfrontalière et bilingue des activités par leur coordination au sein de l'EuroSportPool.

#### **Il donne mandat au Groupe de travail Sécurité et prévention :**

- de poursuivre ses activités visant à renforcer encore davantage les échanges, les synergies et les coopérations de terrain entre les services de la protection civile et policière des territoires de la Grande Région ;

- d'inciter les décideurs politiques des régions partenaires à examiner le renforcement en effectifs du Centre de Coopération Policière et Douanière de Luxembourg ;
- de poursuivre le recensement des moyens de protection civile et sapeurs-pompiers respectifs et des risques naturels et technologiques frontaliers, afin de constituer une base de données partagée ;
- d'explorer les potentiels de la constitution d'une plateforme opérationnelle permettant, lors de crises, un travail collaboratif, l'actualisation et le partage d'information en temps réel ;
- de finaliser les travaux relatifs à la première brochure sur l'état des lieux de la sécurité routière en Grande Région.

#### **Il donne mandat au Groupe de travail Santé et questions sociales :**

- de poursuivre ses travaux relatifs à l'étude des politiques de lutte contre le surendettement ;
- de poursuivre l'analyse comparative des données de santé dans la Grande Région en lien avec les initiatives existantes dans la Grande Région, comme par exemple le projet Interreg V A GR COSANGR ;
- de poursuivre le développement de la coopération sanitaire dans la Grande Région, en capitalisant sur les conventions déjà existantes telles les ZOAST dans le but de favoriser la création d'un contexte permettant la généralisation des accords-cadres de coopération sanitaire bilatéraux qui constituent le levier direct d'action des autorités sanitaires de la Grande Région pour faciliter l'accès aux soins des patients ;
- de favoriser la création d'un contexte juridique permettant le développement de la coopération en matière de prise en charge des urgences médicales le long des frontières de la Grande Région par des accords de type SMUR (Structure mobile d'urgence et de réanimation) ;
- d'offrir son expertise à la communauté de projet dédiée à la silver economy autour de l'objectif du maintien à domicile des personnes le plus longtemps possible.

## **Tourisme et culture**

### ***Tourisme***

Le Sommet se félicite de la tenue de la première conférence ministérielle tourisme le 22 avril 2016 à Marche-en-Famenne qui s'est notamment consacrée au vélotourisme. Il rappelle l'importance stratégique du secteur touristique comme levier de développement économique endogène des territoires de la Grande Région et comme facteur d'intégration et de rapprochement de ses citoyens. Il félicite le groupe de travail Tourisme pour ses travaux et les initiatives mises en place pour renforcer l'attractivité et la diversité du secteur du tourisme en Grande Région et salue en particulier la coordination renforcée des offres touristiques et autres mesures de promotion touristique conjointes. Il

salue l'implication désormais assurée, grâce à l'intégration des départements français de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle et de la Moselle, de l'ensemble des territoires aux travaux du groupe.

Le Sommet salue le fait que les partenaires des différentes régions se soient concertées afin de définir un projet Interreg V A « Marketing digital touristique de la Grande Région » qui a comme objectifs la mobilisation d'outils de promotion digitaux, le renforcement de l'attractivité touristique de la Grande Région et la mise en réseau de l'ensemble des offres des différents partenaires, et qui s'inscrit dans la suite du projet Interreg IV « Marketing touristique ». Il salue en outre l'approbation du projet « Land of memory » qui vise à coordonner et renforcer le tourisme de mémoire qui constitue une thématique importante au sein du territoire de coopération et l'approbation du projet Interreg « Tourisme de nature pour tous au Parc naturel Germano-Luxembourgeois ».

Le Sommet invite le Groupe de travail Tourisme à concentrer ses efforts, afin de faire reconnaître ses produits touristiques régionaux et de qualité et d'accroître leur notoriété, aussi bien sur son marché intérieur qu'extérieur.

### **Culture**

Le Sommet salue les travaux initiés lors du XVe Sommet dans le domaine de l'industrie culturelle et créative. Le but est de contribuer au renforcement des échanges entre les domaines de la recherche, de l'économie, du tourisme et de la culture dans le cadre de l'innovation et des nouvelles technologies. Il formule le souhait qu'à terme soit créé un hub des industries culturelles et créatives en Grande Région. Le Sommet se réjouit également de la seconde rencontre de la Task Force Cross-Border Culture en Grande Région organisée en avril 2016 dans le contexte de Mons, Capitale européenne de la Culture 2015. 80 participants issus de réseaux comme ITEM, Smart et Touring Artists ont pu échanger et préparer des recommandations autour de la thématique de la mobilité des acteurs culturels et créatifs.

Convaincu que la culture joue un rôle prépondérant dans la perception de la coopération transfrontalière par la jeunesse, le Sommet se félicite des travaux de médiation entre la jeunesse et la culture. Il souligne en particulier le projet « La culture fait école », qui, grâce à l'intervention d'artistes dans les écoles des pays voisins, permet l'accès à la culture transfrontalière à l'école et donc indépendamment du foyer familial. Il encourage le renforcement de l'échange transfrontalier d'artistes dans le domaine de la formation scolaire. Le Sommet prend note du projet GRRRRR inscrit sous le slogan « la culture par les jeunes pour les jeunes » et salue le travail réalisé par les jeunes volontaires au projet. Afin de renforcer le réflexe transfrontalier auprès des jeunes et de développer leurs compétences interculturelles, citoyennes et civiques, le Sommet encourage la mise en place de projets communs qui permettent d'utiliser au mieux les ressources existantes et les synergies entre acteurs du monde de la jeunesse et de la culture en Grande Région, à l'image de projets tels que « Créajeune », qui promeut depuis plus de dix ans la diffusion de films d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes de et dans la Grande Région.

Il rappelle de plus l'importance qu'il attribue à l'économie culturelle et créative et la pertinence de la coopération culturelle. A cet égard, il prend note de l'étude iPop sur la faisabilité relative à la fondation d'une académie professionnelle pour la musique pop.

Enfin, le Sommet salue la signature de l'accord transfrontalier portant sur la constitution d'un fonds de co-développement au cinéma qui renforcera la coopération audiovisuelle et cinématographique grand-régionale et encouragera les coproductions ambitieuses.

#### **Le Sommet de la Grande Région donne mandat au Groupe de travail Tourisme :**

- de réfléchir à l'opportunité de construire des produits touristiques communs dans le but de promouvoir la mise en réseau des produits touristiques des différents territoires de la Grande Région ;
- d'accompagner le projet Interreg V A « Stratégies de communication digitale pour le tourisme en GR » auquel participent toutes les régions et de veiller à sa concrétisation et à l'aboutissement du contenu dudit projet ;
- d'approfondir les ponts existants entre la culture et le tourisme, notamment quant à l'optimisation des outils de diffusion existants, comme par exemple plurio.net ;
- de réfléchir aux possibilités de structuration et de pérennisation des collaborations initiées par le groupe de travail ;

#### **Il donne mandat à l'ASBL Espace Culturel Grande Région :**

- de poursuivre ses travaux en vue de la mise en réseau des acteurs culturels en Grande Région ;
- d'étudier les synergies possibles avec les Groupes de travail Jeunesse, Tourisme et Education et formation en vue de la mise en œuvre de projets relatifs à l'interculturalité, la mobilité et la citoyenneté chez les jeunes.

## **Environnement et durabilité**

Conscient de la nécessaire coordination de l'action des pouvoirs publics en réponse aux défis communs générés par l'impact croissant de l'activité humaine et de son organisation sociale sur l'environnement, le Sommet de la Grande Région rappelle sa volonté d'inscrire son action dans le cadre de la stratégie Europe 2020 pour une croissance durable.

### ***Informier et sensibiliser***

Le Sommet de la Grande Région appelle à la coordination des mesures de mise en œuvre des objectifs du réseau de l'Union européenne des sites Natura 2000 dans l'espace de coopération et à la création

des Trames Vertes et Bleues de la Grande Région. Le Sommet de la Grande Région réaffirme également le caractère indispensable d'une information pertinente et accessible à tous au service de la décision politique et de la prise de conscience des citoyens. Dans ce cadre, le Sommet de la Grande Région se félicite de la mise en ligne publique sur le géoportail de la Grande Région d'une plateforme de mesures de la radioactivité de l'air le 11 juillet 2016 à Trèves. Par ailleurs, il salue la contribution du Système d'information géographique (SIG-GR) à la production conjointe de cartes informatives synthétiques recensant les parcs naturels ou les espaces naturels protégés internationaux et nationaux propices à des analyses thématiques circonstanciées.

Le Sommet de la Grande Région souligne ensuite l'importance de la sensibilisation des citoyens de la Grande Région et particulièrement des jeunes aux enjeux de la préservation de l'environnement et du développement durable. A ce titre, il salue la richesse du travail en matière d'éducation formelle et non formelle du Réseau des partenaires de l'éducation au développement durable portant par exemple sur la pédagogie autour des abeilles, les fermes pédagogiques, les jardins scolaires, la mise en place d'une bourse de stages pour étudiants de l'enseignement agricole sur l'ensemble des versants de la Grande Région. Il appelle le réseau à approfondir ces activités et cette mise en relation d'acteurs. Le Sommet de la Grande Région salue, après une première phase pilote, la mise en œuvre du Service écocitoyen de la Grande Région au travers du partenariat stratégique au titre du programme Erasmus+ « Construisons une écocitoyenneté transfrontalière ». Ce programme de volontariat permet à des jeunes du territoire âgés de 18 à 25 ans de s'engager pour une période de six mois à un an dans des structures actives dans le domaine de la protection de l'environnement ou du développement durable dans un autre versant que le sien. Le Sommet encourage la pérennisation de ce dispositif favorisant l'engagement civique environnemental, la mobilité et l'échange transfrontalier et renforçant les compétences interculturelles de sa jeunesse.

### ***Exploiter de manière raisonnée et valoriser***

Le Sommet de la Grande Région appelle à la coordination d'une activité productive agricole et sylvicole à l'empreinte écologique maîtrisée, respectueuse de l'équité sociale et intégrée à l'économie globale du territoire. A ce titre, il salue les travaux du Groupe de travail Agriculture et forêts et la signature de la Charte de l'Agriculture de la Grande Région, qui réaffirme ces principes. Le Sommet de la Grande Région encourage les membres du Groupe de travail Agriculture et forêts à approfondir l'échange mutuel d'information en matière de fonctionnement des services, de politique et réglementation respectives, afin de garantir une action concertée à l'échelle de la Grande Région. A ce titre, il exprime son intérêt pour la carte sur les orientations des exploitations de la Grande Région réalisée avec le soutien du Système d'information géographique (SIG-GR) et la synthèse sur la polyculture-élevage qui dresse un état des lieux pour l'ensemble des versants partenaires. Il salue par ailleurs la synthèse réalisée par ce groupe de travail des conditions de délivrance et d'utilisation du certificat individuel d'utilisation des produits phytopharmaceutiques et sa comparaison des plans nationaux d'action de réduction des risques concomitants à l'utilisation des pesticides, ainsi que son étude comparative des mesures de mise en œuvre de la politique agricole commune (PAC). Le Sommet de la Grande Région affirme par ailleurs la nécessité de promouvoir des pratiques agroécologiques alternatives garantissant

la préservation des ressources naturelles, tout en favorisant la viabilité économique et sociale. Il salue à ce titre la constitution d'un réseau transfrontalier d'établissements d'enseignement agricole dédié à l'agroécologie.

Il soutient également le travail initié par le Groupe de travail Agriculture et forêts relatif à la thématique forestière et à la préservation de la ressource bois, notamment à l'occasion des Démonstrations forestières à Bertrix les 28 et 29 juillet 2015. Des animations ont permis au grand public d'adhérer à l'enjeu de la préservation et de mieux comprendre les fonctions économiques et environnementales des ressources forestières communes grand-régionales.

### ***Infléchir la transition énergétique et l'innovation***

Le Sommet de la Grande Région réaffirme son engagement, exprimé dans la Déclaration commune du Sommet de l'Énergie de la Grande Région le 17 mars 2014 à Trèves, à contribuer à la protection du climat, à développer des sources d'énergies renouvelables, à générer des économies d'énergie et à tendre vers une meilleure efficacité énergétique. Il positionne ainsi la Grande Région comme région européenne pilote en matière de transition énergétique et se réjouit des premières réflexions du Groupe de travail Energie relatif à la définition de mesures communes permettant la réalisation des objectifs fixés en matière de climat et d'énergie. Il salue à cet égard la réalisation par ce groupe de travail, conjointement avec le Système d'information géographique (SIG-GR), d'une carte établissant la proportion et les types d'énergies renouvelables dans la Grande Région. Dans ce cadre, le Sommet soutient aussi le développement d'infrastructures énergétiques régionales interconnectées, permettant une production et un stockage coordonnés à l'échelle transfrontalière, ainsi qu'une plus grande intégration du marché de l'électricité grand-régional par le déploiement de réseaux de distribution intelligents. Il se félicite à ce titre de la mise en œuvre du projet Interreg IV A Grande Région Réseau franco-allemand ENEFF – Efficience énergétique / Energies renouvelables qui a visé la mise en réseau de professionnels et l'échange d'informations en matière d'énergies renouvelables et d'efficience énergétiques dans les logements sociaux et bâtiments publics. Il salue de même les acquis du projet ELEC'TRA qui participe à l'objectif de réduction du bilan carbone par le développement d'un concept innovant en matière d'électromobilité. Enfin, il se réjouit de la poursuite des objectifs du Sommet de l'énergie sur la période de programmation 2014-2020 au travers des projets GReNEEF (poursuite du projet ENEFF), Cellule énergétique et Pth4GR2ID.

Le Sommet souhaite promouvoir la recherche et le développement technologique dans le domaine de l'environnement et de l'énergie et mettre en réseau au niveau transfrontalier les acteurs économiques, scientifiques et administratifs au sein du méta-réseau GREATER GREEN. Des possibilités intéressantes peuvent résulter de la meilleure mise en réseau des acteurs du secteur des technologies environnementales et d'un dialogue structuré avec le monde de la recherche, à savoir le travail sur des thèmes transversaux, des projets communs de recherche et de développement ou le positionnement commun sur le marché. La Grande Région pourrait ainsi bénéficier de potentiels d'innovation et de croissance.

### **Le Sommet de la Grande Région donne mandat au Groupe de travail Environnement :**

- d'élaborer conjointement avec le Comité de coordination du développement territorial, un Guide de procédures des consultations transfrontalières sur des projets ayant des incidences notables sur l'environnement pour la Grande Région, à l'image de l'initiative de la Conférence du Rhin supérieur.
- de poursuivre ses travaux de mise en ligne de mesures sur la qualité de l'air sur le géoportail du SIG-GR, à l'image de la mise en ligne des données sur la radioactivité de l'air.

### **Il donne mandat au sous-groupe de travail Biodiversité/Natura 2000 :**

- d'approfondir la connaissance mutuelle en matière de mode et de gestion des sites Natura 2000 (évaluation des types d'habitat, cartographie des espèces protégées et menacées, monitoring) et de coordonner notamment certaines mesures de la réintroduction d'espèces menacées sur le territoire ;
- d'actualiser, enrichir et développer le portail de la biodiversité BioGR, d'en étudier les possibilités de pérennisation en concertation avec le SIG-GR et de se concerter avec le Groupe de travail Education et formation pour en faire un outil pédagogique et attractif adapté aux publics scolaires ;
- de se concerter avec ses homologues de la Conférence du Rhin supérieur au niveau de la protection de certaines espèces, comme le loup ou le lynx.

### **Le Sommet donne mandat au Groupe de travail Agriculture et forêts :**

- de poursuivre son analyse comparative des mesures de mise en œuvre des décisions communautaires et actes législatifs européens (directives Nitrate, Pesticide, directive-cadre sur l'eau, etc.), de favoriser la coordination des politiques régionales agricoles et forestières et l'échanges de bonnes pratiques, conjointement avec le Groupe de travail Environnement ;
- de s'associer au Réseau des partenaires de l'Education au développement durable et au Groupe de travail Education et Formation pour la constitution d'un réseau transfrontalier d'établissements d'enseignement agricole dédié à l'agro-écologie ;
- de poursuivre ses travaux quant à la thématique forestière, en collaboration avec le Groupe de travail Environnement, en considérant entre autres les conséquences du changement climatique sur les pratiques sylvicoles, les enjeux de l'équilibre forêts-gibier ou de l'approvisionnement et la commercialisation de la ressource bois ;
- de collaborer avec le Comité de coordination du développement territorial (CCDT) afin de contribuer à l'élaboration du Schéma de développement territorial de la Grande Région quant aux problématiques propres aux territoires ruraux,

- d'étudier la possibilité de soutenir le Mouvement Européen de la Ruralité dans ses démarches en faveur d'un agenda rural européen visant à promouvoir une stratégie transversale pour le développement des territoires ruraux en Europe en adéquation avec le Schéma de développement territorial de la Grande Région.

#### **Le Sommet de la Grande Région donne mandat au Groupe de travail « Energie » :**

- de veiller à la mise en œuvre de la Déclaration commune énergie du 17 mars 2014, notamment via l'élaboration de mesures communes visant la réalisation des objectifs du Paquet 20/20/20 de l'Union européenne sur le climat et l'énergie ;

- d'explorer les potentiels de coopération entre universités, instituts de recherche, entreprises et services publics dans les secteurs de l'énergie photovoltaïque, de l'électricité, de l'économie circulaire, de la valorisation des déchets ou de la mobilité alternative, en collaboration avec les Groupes de travail Promotion internationale des entreprises, Questions économiques, Environnement et Transport, en vue du soutien de l'élaboration éventuelle de nouveaux projets ou du soutien à des projets existants.

### **Outils transversaux : supports innovants et adaptés à une coopération transversale efficace**

#### ***Système d'information géographique Grande Région (SIG-GR)***

Le Sommet salue les travaux réalisés par le SIG-GR et prend acte de la brochure produite, qui a pour objectif d'accroître la visibilité du SIG-GR en incitant le grand public à consulter et à utiliser le géoportail à travers quelques cartes illustratives. Le Sommet rappelle à cet égard que les groupes de travail de la Grande Région sont invités à solliciter le SIG-GR pour la réalisation de cartes thématiques. Il rappelle en outre qu'il revient aux membres de ces groupes de travail de commenter lesdites cartes afin qu'elles produisent du sens et soient interprétées correctement.

Le Sommet prend acte de la participation active du SIG-GR au projet MORO « Observation territoriale en Allemagne et régions limitrophes » et de la coopération renforcée avec GeoRhena, le système d'information géographique de la Conférence du Rhin Supérieur.

#### ***Réseau des offices statistiques de la Grande Région***

Le Sommet salue la refonte du Portail statistique de la Grande Région, qui offre à l'utilisateur des données harmonisées et enrichies sur les principales thématiques traitées par la statistique officielle. Enrichi d'une newsletter informant des nouveaux résultats, événements ou mises à jour importants, le nouveau portail constitue ainsi la principale source d'informations statistiques en Grande Région et il est à ce titre référencé sur le nouveau site du Sommet de la Grande Région. Il encourage le développement de nouveaux supports novateurs de communication pour inciter à l'accès au portail, à l'image du projet « 1 page » : une page statistique publiée 3 à 4 fois par an sur une thématique



d'actualité. Le Sommet salue également la publication sur la « Conjoncture dans la Grande Région » et reconnaît son grand intérêt notamment par rapport aux informations qu'elle fournit trimestriellement sur le développement économique récent de la Grande Région à l'aide d'une variété d'indicateurs économiques de court terme. Il accueille par ailleurs avec satisfaction la version actualisée de la brochure « Statistiques en bref 2016 » qui comprend des données sur la région, la population, l'économie et le marché de l'emploi, et donne un aperçu synthétique de la structure socio-économique de la Grande Région.

Le Sommet reconnaît la valeur du travail réalisé depuis plus de 40 ans par les offices statistiques de la Grande Région en vue de garantir la comparabilité des données statistiques à l'échelle transfrontalière. Il encourage le Réseau des offices statistiques de la Grande Région à poursuivre ses travaux de mise à jour des données et métadonnées et à élaborer une série d'indicateurs permettant de répondre aux demandes adressées au Secrétariat du Sommet. Dans ce contexte, il salue les échanges avec l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi en vue d'une estimation commune des flux transfrontaliers de travailleurs et souhaite une collaboration plus étroite avec celui-ci dans le cadre de l'établissement d'indicateurs sur l'emploi dans la Grande Région, afin de garantir une utilisation harmonisée des données statistiques disponibles. Le Sommet se félicite également du rapprochement entre les Offices statistiques et certains groupes de travail, en particulier le SIG-GR, qui s'inscrit dans la nouvelle dynamique de coopération transversale et a permis le lancement d'un projet de recherche d'indicateurs harmonisés sur les inégalités de revenus dans la Grande Région.

### ***Observatoire Interrégional de l'Emploi (OIE)***

Le Sommet accueille avec satisfaction le « 10e rapport sur la situation du marché de l'emploi dans la Grande Région » qui décrit et analyse l'évolution du marché de l'emploi autour des cinq thèmes suivants : frontaliers, marché de l'emploi, travail atypique, jeunes et démographie. Il souligne également la qualité de l'analyse menée en complément de l'analyse structurelle autour du thème phare choisi pour la présidence wallonne : la numérisation du marché de l'emploi.

Le Sommet félicite l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi pour ses 15 ans d'existence et souligne qu'il s'agit d'un exemple unique en Europe. Dans ce contexte, il encourage l'OIE à continuer son travail de relations publiques et de présentation de ses travaux. Il reconnaît la plus-value que l'expertise de l'OIE apporte à la coopération établie avec le Groupe de travail Marché du travail du Sommet et le Groupe de travail Marché de l'emploi du CESGR et l'encourage à intensifier sa coopération avec le Réseau des offices statistiques de la Grande Région, notamment par l'échange régulier sur les méthodes et les sources de données, afin de garantir une utilisation harmonisée des données statistiques disponibles dans le domaine du marché du travail. Il félicite l'OIE pour la coopération pérenne mise en place avec le SIG-GR pour la réalisation de cartes thématiques liées à l'emploi.

Enfin, il encourage l'OIE à renforcer ses échanges ponctuels avec les experts du marché du travail des régions partenaires et des espaces de coopération voisins, comme notamment la coopération avec

l'Union Benelux. Une réunion de travail annuelle avec le Benelux vise ainsi à favoriser les échanges d'expériences et les savoir-faire des experts. Le Sommet invite l'OIE à poursuivre dans cette voie.

**Le Sommet de la Grande Région encourage le réseau des offices statistiques et l'OIE** à collaborer étroitement dans le cadre de l'établissement d'indicateurs sur l'emploi dans la Grande Région et **en concertation avec le SIG-GR.**

**Le Sommet de la Grande Région mandate le SIG-GR :**

- à poursuivre les travaux de révision du site internet et du Géoportail bilingue en vue d'une simplification et d'une meilleure utilisation.
- à préparer la tenue d'un événement de grande envergure autour du SIG-GR au cours du premier semestre 2017 afin de présenter le nouveau Géoportail et de mettre en avant la plus-value de la coopération entre le SIG-GR et les acteurs et institutions de la Grande Région.
- à prendre en considération dans sa cartographie les espaces périphériques et frontaliers de la Grande Région tels que le Rhin supérieur, l'Eurégio Meuse-Rhin, la Région bruxelloise et l'espace Interreg France-Wallonie-Vlaanderen.
- à élaborer une nouvelle convention couvrant une période pluriannuelle à partir du 1er janvier 2019.

**Il mandate l'Observatoire interrégional de l'emploi** pour le prochain rapport sur la situation du marché de l'emploi en Grande Région.

**Il encourage l'ensemble des outils transversaux** à poursuivre leur rapprochement avec les autres groupes de travail du Sommet et avec le Secrétariat.

### **III. Les organes consultatifs du Sommet**

## **Le Comité économique et social de la Grande Région (CESGR)**

Le Sommet prend acte des travaux du Comité économique et social de la Grande Région. Il salue la cohérence croissante entre les travaux du Sommet et du CESGR et se félicite de la collaboration sur les thèmes du marché de l'emploi et de la silver economy. Il se réjouit des liens qui se nouent entre les groupes de travail du Sommet et du CESGR et la participation du secrétariat du Sommet et de la présidence aux Assemblées générales et aux comités de coordination. Le Sommet félicite également le CESGR pour l'organisation d'une Conférence sur le dumping social dans l'enceinte du Conseil économique et social européen et avec la participation de celui-ci le 11 mai 2016.

Le Sommet prend acte de l'ensemble des recommandations formulées par les représentants des partenaires sociaux. Concernant l'économie, la compétitivité et le développement durable, le Sommet a pris bonne note du souhait des partenaires sociaux de mettre en œuvre un « Plan Industriel Grande Région 4.0 » concerté entre acteurs publics et privés après analyse des besoins des industriels grand-régionaux et des inéquations entre l'offre et la demande. En matière d'emploi et de formation professionnelle, le Sommet salue les recommandations visant à poursuivre la mise en œuvre de l'accord-cadre relatif à la formation professionnelle en renforçant les réseaux existants et en améliorant la transparence des contenus et des durées de formation. Il considère également avec intérêt les avis visant à encourager davantage le bilinguisme sur l'ensemble du territoire de la Grande Région, comme levier de la mobilité et d'employabilité. Enfin, le Sommet étudiera les autres recommandations à propos de l'uniformisation des réglementations de travail, du soutien au réseau d'instituts spécialisés de l'OIE et de l'intégration croissante des réfugiés et migrants au sein du marché du travail et de la formation. La mobilité, les infrastructures et le transport ont également mobilisé le CESGR. Le Sommet prend acte des projets d'infrastructure de transports prioritaires définis par le CESGR. Le Sommet salue les recommandations visant à renforcer la mise en réseau des modes de transport en Grande Région et à rapprocher les législations sur les conditions de travail afin de développer le télétravail, des espaces de coworking et des tiers lieux qui correspondent aux évolutions des modes de travail. Enfin, le Sommet prend connaissance des recommandations du CESGR en matière de santé (favoriser les accords-cadres de coopération sanitaire, étendre les zones organisées d'accès aux soins ou ZOAST et renforcer la coopération médicale urgente).

## **Le Conseil Parlementaire Interrégional (CPI)**

Le Sommet de la Grande Région félicite le Conseil Parlementaire Interrégional à l'occasion de ses 30 ans d'existence. Il réaffirme l'intérêt porté aux travaux du CPI qui sont l'expression d'assemblées élues des entités composant la Grande Région et souligne l'importance de la communication réciproque entre les deux enceintes. À ce titre, il se réjouit de la participation de la Présidence du Sommet aux Assemblées plénières du CPI ainsi que de l'invitation du Secrétariat du Sommet à assister à ces travaux. Le Sommet prend acte des recommandations adoptées par le CPI au cours de la présidence wallonne. Il souligne en particulier l'intérêt partagé par le Sommet et le CPI pour les thématiques du centenaire de la Première Guerre mondiale, du multilinguisme et de la situation migratoire. Il prêtera une attention particulière aux recommandations sur la formation en alternance et les systèmes de

formation professionnelle dans la Grande Région ainsi qu'à celle concernant la limitation de l'utilisation des pesticides en vue d'une meilleure protection de l'eau. Il rappelle qu'en matière de transport, de fiscalité et d'immigration, les Exécutifs membres du Sommet ne disposent pas ou ne disposent que de manière partielle des compétences nécessaires à la maîtrise des enjeux concernés.

## **IV. Un XVI<sup>e</sup> Sommet de la Grande Région au cœur des préoccupations citoyennes**

La Présidence luxembourgeoise sera placée sous le thème de la proximité et de l'intégration du citoyen. Elle veillera particulièrement à mettre le citoyen au cœur du projet Grande Région, à simplifier la vie quotidienne des habitants et à rendre les offres de service résultant des actions politiques plus visibles et plus tangibles.

En mars 2017 sera célébré le 60<sup>e</sup> anniversaire du traité de Rome sur la Communauté économique européenne dont l'objectif principal était d'assurer le progrès économique et social en éliminant les barrières qui divisaient l'Europe. La coopération transfrontalière dans la Grande Région s'inscrit dans le processus d'intégration européen. Par la réalisation de ses nombreuses initiatives, la Grande Région en est devenue le « laboratoire européen » par excellence. L'Union européenne rencontre actuellement un nombre important de problèmes. Il est donc d'autant plus crucial pour les entités de la Grande Région de renforcer leur collaboration pour rapprocher l'Europe de ses citoyens par l'apport de réponses adéquates aux futurs défis économiques et sociaux et se faisant, de les réconcilier avec le projet européen.

### ***Valorisation de l'expérience transfrontalière et participation citoyenne***

La Présidence luxembourgeoise souhaite développer davantage les outils de communication afin d'améliorer la perception au sein de la population des actions communes menées au sein de la Grande Région.

La Présidence luxembourgeoise entend renforcer le rôle de la Maison de la Grande Région, en tant que point de contact et lieu de rencontre, en organisant régulièrement des portes ouvertes et forums thématiques. Ces portes ouvertes thématiques dans la Maison de la Grande Région seront l'occasion de présenter les différents acteurs, ainsi que les divers champs d'actions et de coopération de la Grande Région.

La Présidence luxembourgeoise souhaite également initier des tables rondes sur la participation citoyenne et, en particulier, promouvoir l'éducation politique et l'engagement bénévole des jeunes. La Présidence luxembourgeoise entend encourager le réseautage entre les différents services décentralisés à l'égalité entre femmes et hommes de la Grande Région. Il importe de discuter également des nombreux défis se posant en matière d'égalité entre femmes et hommes au niveau de la Grande Région. Des échanges réguliers pourraient se concrétiser sous la forme d'initiatives et de projets communs tels l'organisation de colloques ou de formations.

La Présidence luxembourgeoise souhaite poursuivre la refonte des structures de travail de la Grande Région initiée par la présidence wallonne. La présidence luxembourgeoise souhaite coopérer de manière étroite avec ses partenaires afin d'impulser une nouvelle dynamique à la Grande Région et propose d'établir, dans cette optique, un bilan des 20 années de coopération permettant d'identifier les domaines dans lesquels une coopération renforcée serait souhaitable.

Dans le but de valoriser l'expérience acquise en matière de coopération transfrontalière, la Présidence luxembourgeoise souhaite développer des synergies avec d'autres espaces européens de coopération transfrontalière, en particulier avec l'Union Benelux et la Conférence du Rhin supérieur.

Au cours des années 2017-2018, la Présidence luxembourgeoise des Exécutifs de la Grande Région se concentrera sur la poursuite des travaux menés autour des six axes de travail dans le cadre du 15<sup>e</sup> Sommet et sur ses propres priorités :

### ***Mobilité et développement territorial***

La promotion de la mobilité transfrontalière durable revêt une importance majeure. La Présidence luxembourgeoise poursuivra à cet effet la stratégie de communication Mobiregio. La Présidence luxembourgeoise souhaite intensifier la politique commune dans le domaine des transports publics et développer un plan de communication sur l'offre des transports en commun transfrontaliers de la Grande Région.

En matière de mobilité durable, la Présidence luxembourgeoise entend promouvoir les initiatives de mobilité transfrontalière reposant sur l'électromobilité, l'autopartage et le covoiturage pour contribuer aux objectifs fixés lors de la COP21 en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre.

Au cours des années de 2017 et 2018, la présidence luxembourgeoise souhaite finaliser les travaux entamés au cours des présidences précédentes concernant l'élaboration d'un schéma de développement territorial de la Grande Région. Divers ateliers de travail seront organisés en vue d'associer les acteurs concernés et la société civile à ce processus qui se veut largement participatif.

### **Education et formation tout au long de la vie**

La Grande Région sera touchée dans son ensemble par le phénomène de la digitalisation et il importe de trouver des solutions communes afin de préparer au mieux les citoyens. Dans le domaine du travail, tous les emplois exigeront sous peu la maîtrise d'un seuil de compétences numériques minimales.

La présidence luxembourgeoise souhaite engager des réflexions sur les implications de la digitalisation sur le marché de l'emploi et la formation.

L'éducation et la formation joueront un rôle clef parmi les activités de la future Présidence. Le programme sera riche en la matière : échanges scolaires, espaces de formation pour des jeunes à risque de décrochage et pour les animateurs, concepts de formation continue. Le multilinguisme sera analysé afin de mieux connaître son rôle dans la gestion du savoir, en particulier dans le contexte de l'enseignement et de l'apprentissage.

La Présidence luxembourgeoise souhaite également approfondir la coopération en matière de co-diplômation et engager des discussions en matière de reconnaissance automatique des titres académiques.



### ***Economie circulaire et technologies propres***

La présidence souhaite nouer des partenariats au niveau de la Grande Région pour stimuler la transition vers une économie circulaire. L'organisation d'un événement dédié à l'économie circulaire permettra de mettre en évidence les efforts de part et d'autre de nos frontières visant à accélérer la transition d'une économie linéaire à une économie circulaire.

La future Présidence entend promouvoir la Grande Région en tant que région leader pour les technologies propres. Cet objectif devra être atteint par la mise en relation, le partage de connaissances, l'échange de bonnes pratiques et la promotion des technologies et des entreprises innovantes.

### ***Santé et sécurité***

La Présidence luxembourgeoise souhaite renforcer les synergies au niveau des soins hospitaliers. Animé par la volonté de mettre en place une médecine hospitalière de pointe basée sur la coopération entre les différents prestataires de soins et d'une utilisation plus efficiente des ressources disponibles au service de la qualité des soins en milieu hospitalier, le gouvernement luxembourgeois recherchera des synergies avec certains hôpitaux dans la Grande Région.

Au regard des nouveaux défis sécuritaires, la Présidence luxembourgeoise souhaite intensifier la coopération dans le domaine des douanes, de la sécurité et de la protection civiles afin d'assurer en complémentarité et de façon optimisée la sécurité des populations vivant de part et d'autre de la frontière. En matière de gestion de crise majeure, la coordination transfrontalière des actions de protection durant la première phase est d'une importance cruciale. La conduite d'exercices communs sera discutée avec l'ensemble des acteurs impliqués.

### ***Tourisme et culture***

2017 sera le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'année culturelle « Luxembourg et Grande Région, Capitale européenne de la culture 2007 ». La Présidence luxembourgeoise propose de tirer un bilan de ces dix dernières années afin d'analyser la façon dont cette coopération a caractérisé les relations entre les cinq composantes de la Grande Région, de vérifier les modalités de cette coopération et, le cas échéant, de les adapter à la situation actuelle.

En Grande Région se trouvent plus de vingt sites recensés sur les listes de l'UNESCO ainsi que de nombreux autres trésors culturels qui mériteraient d'être mieux valorisés. 2018 déclarée par l'Union européenne en tant qu'année européenne du patrimoine culturel, la Présidence luxembourgeoise souhaite saisir cette occasion pour initier des mesures qui visent à promouvoir de façon commune et durable ce patrimoine culturel. Il s'agira en outre d'engager des actions communes visant une meilleure exploitation culturelle et touristique de notre patrimoine en Grande Région, ainsi que de la création de produits communs susceptibles d'attirer davantage de visiteurs.

La promotion de la dimension européenne constitue l'un des piliers de la Présidence luxembourgeoise en Grande Région. A ce sujet, il est envisagé de créer un Circuit Robert Schuman en Grande Région qui retrace les liens entre les sites industriels et sidérurgiques d'antan qui ont existé bien avant la création du marché commun, mais qui se trouvent à la base historique du marché commun en Europe et du grand projet de paix lancé après le Deuxième Guerre mondiale.

## V. Annexes

<b>DOCUMENTS OFFICIELS ET POLITIQUES</b>	
<b>PREAMBULE</b>	
Annexe 1	Lettre du Sommet à l'adresse de la Commission concernant la consultation publique sur les obstacles à surmonter dans les régions frontalières
<b>BILAN ET PERSPECTIVE</b>	
Annexe 2	Résolution du sommet sur l'orientation stratégique de la coopération entre et au sein des structures de travail de la Grande Région
Annexe 3	Règlement d'ordre intérieur du Sommet de la Grande Région
<b>MOBILITE ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL</b>	
Annexe 4	Résolution politique de la Conférence ministérielle Aménagement du territoire, le 23/11/2016 à Courrière
<b>ECONOMIE ET COMPETITIVITE</b>	
Annexe 5	Recommandations au Sommet de la Grande Région du Groupe de travail Questions économiques sur une stratégie de spécialisation intelligente - volet Silver economy et résolution sur la création d'une communauté de projet dédiée
Annexe 6	Résolution sur la constitution du Groupe de travail Agriculture et forêt
Annexe 7	Charte de l'Agriculture de la Grande Région, le 25/07/2016 à Libramont
<b>SOCIETE, CITOYENNETE ET SECURITE</b>	
Annexe 8	Résolution sur la constitution du Groupe de travail Santé et questions sociales
<b>TOURISME ET CULTURE</b>	
Annexe 9	Déclaration d'intention pour une dynamique touristique commune et renforcée dans la Grande Région le 22/04/2016 à Marche-en-Famenne

<b>RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS</b>	
<b>EDUCATION ET FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE</b>	
Annexe 10	Rapport du JugendForumJeunesse, le 20/04/2016 à Marche-en-Famenne
<b>ECONOMIE ET COMPETITIVITE</b>	
Annexe 11	Rapports 2015 et 2016 relatifs à la mise en œuvre de l'Accord-cadre relatif à la formation professionnelle transfrontalière
<b>OUTILS TRANSVERSAUX</b>	
Annexe 12	Brochure du SIG-GR (novembre 2016)
Annexe 13	Brochure « Statistiques en bref 2016 » du Réseau des offices statistiques de la Grande Région
Annexe 14	10 <sup>e</sup> rapport sur la situation du marché de l'emploi dans la Grande Région de l'Observatoire Interrégional de l'Emploi
<b>CESGR</b>	
Annexe 15	Rapport sur la situation économique et sociale de la Grande Région du CESGR 2015/2016
Annexe 16	Recommandations des groupes de travail du CESGR
<b>CPI</b>	
Annexe 17	Recommandations du CPI
<b>GROUPES DE TRAVAIL</b>	
Annexe 18	Rapport d'activités des groupes de travail du Sommet de la Grande Région